

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre 2025 va revêtir une certaine importance car ce sera l'occasion d'honorer Jean-Jacques FOURES à qui sera remis le diplôme d'honneur et l'insigne de porte-drapeau, mission qu'il assure avec dignité depuis plusieurs années.

En outre nous aurons le plaisir d'accueillir la jeune Zoé ROUXEL qui, après avoir fait une formation spécifique, participera à sa première cérémonie officielle comme porte-drapeau.

Etre porte-drapeau est une mission hautement symbolique puisque le porteur rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.



Les Aujolais(es) sont invités à assister à la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1914-1918

**MARDI 11 NOVEMBRE à 11h30**  
au Monument aux Morts.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes

### BESOIN DE PEINTURES...



Il va être nécessaire de repeindre les piliers du préau de l'école. La quantité de peinture nécessaire n'étant pas très importante, chaque pilier étant d'une couleur différente, peut-être avez-vous des fonds de pots de peinture (couleurs vives) que vous n'utilisez pas. Nous sommes preneurs et vous pouvez les apporter à la mairie à condition que la peinture soit pour l'extérieur et encore utilisable. Un grand merci d'avance.



### COMMUNIQUÉ DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES POMPIERS DU LOT

Une session de formation PSC (Premiers Secours Citoyen) ouverte à tous, aura lieu à **Cahors le 8 novembre 2025 - 9h à 17h** à la caserne des pompiers.

La formation dure 7 heures et permet d'avoir son diplôme de secouriste citoyen. **Coût pour la journée 65 €** Inscriptions par mail à [sedcourisme@udsp46.fr](mailto:sedcourisme@udsp46.fr) ou sur le site [unions-pompiers.fr](http://unions-pompiers.fr)

### LA COMMUNE VEND :

- 1 FRIGO TOP 50 €
- 1 KICHENETTE 120 €
- OU L'ENSEMBLE 150€
- TRÈS BON ÉTAT**



[www.aujols.fr](http://www.aujols.fr)

# Inf' Aujols

N°50 - OCTOBRE 2025



## UNE BELLE RENTRÉE

Jeudi matin 4 septembre, c'est par un temps maussade qu'ont été accueillis Madame Sophie SARRAUTE directrice académique des services de l'Education Nationale du Lot (DASEN) et Monsieur Didier PASTOR Inspecteur de l'Education Nationale, venus en visite à l'école d'Aujols.

Incluse dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Aujols-Cieurac-Flaujac-Poujols, l'école comprend deux classes comptant chacune cette année 21 élèves, 6 enfants de grande section maternelle et 15 CP dans l'une et 21 CE1 dans l'autre. Madame la DASEN a pris le temps de s'entretenir avec les enfants et les enseignantes dans chacune des classes et cette visite n'a pas intimidé quelques petits bavards qui avaient beaucoup de choses à raconter.

Au cours de cette nouvelle année scolaire, les enfants vont profiter d'une nouveauté : « l'école du dehors ». Il s'agit d'un dispositif pédagogique à part entière et cette pratique d'enseignement permet aux enfants d'être plus en lien avec la nature et l'environnement. Un espace dans un petit bois proche de l'école a été prêté par un propriétaire et la classe de Mélanie (GS et CP) s'y rend tous les vendredis après-midi avec au menu sport (yoga, jeux coopératifs), arts visuels, lecture plaisir sur le thème des arbres, de la forêt, de la nature, questionner le monde (les insectes, les végétaux). La classe de Bénédicte (CE1) quant à elle s'y rend un mardi sur deux pour pratiquer sciences, chant, activités orales et sport.

Bottes et ciré ont été prévus car même par mauvais temps il n'est pas question de rater ce moment privilégié qui plait beaucoup aux enfants.

Un grand merci à nos enseignantes pour tout le travail accompli auprès des enfants de notre école.

Geneviève DEJEAN

**ACTUALITÉS CONCERNANT LES PROJETS COMMUNAUX**

**L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉCOLE**

Les travaux sont complètement terminés. Désormais la cour de l'école ne subit plus d'écoulements d'eau lors des épisodes pluvieux, toutes les eaux de ruissellement de la route ayant été canalisées vers le lac. Les nouveaux accès à l'école, accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et emplacement stationnement des bus scolaires répondent aux normes de sécurité pour les enfants et les personnes qui les accompagnent.

Le grillage sur le mur de l'école le long de la route a été remplacé par un garde-corps plus haut pour une meilleure sécurité des enfants et a été réalisé en harmonie avec les rambardes.

Voici en détail le coût définitif de ce projet :

Détail des prestations	TOTAL HT	TOTAL TTC
Honoraires à Maitrise d'Ouvrage (AMO) - Ets ASSTECH	5 333,50 €	6 400,20 €
Terrassement, VRD Ets GONZALES - Ets IMBERT	28 671,58 €	34 405,90 €
Maconnerie - BG MACONNERIE	29 709,00 €	35 650,80 €
Ferronnerie - Ets CARDIN JACQUES	13 556,53 €	16 267,84 €
Peintures rambardes - Ets NATIVELLE	3 400,00 €	3 400,00 €
Deplacement du lampadaire - TE46	1 942,34 €	1 942,34 €
Realisation de la fontaine exutoire - Ets RINGOOT (dont achat ancienne auge à la famille Gonzalez : 150.00 €)	1 692,00 €	2 000,40 €
Achat plantations & arbre - HORTISYL	832,72 €	999,26 €
Main d'œuvre plantations - QUERCY CONTACTS	480,00 €	480,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>85 617,67 €</b>	<b>101 546,74 €</b>



La TVA d'un montant de 15 928,67 € ne sera récupérée que deux ans après les dates de paiement aux entreprises, donc sur les budgets de 2026 et 2027.

Pour ce projet, la commune a bénéficié de diverses subventions, à savoir :

- **Etat : DETR** ..... 34 095,00 €  
(Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux)
- **Région** ..... 5 570,00 €
- **Département FAST** ..... 10 037,00 €  
(Fonds d'Aide pour les Solidarités Territoriales)
- **Amendes de police** ..... 10 446,46 €  
(pour l'emplacement bus)

**Soit un total de subventions de 60 148,46 € finançant ainsi 70 % du projet**

**Le coût final à charge de la commune, une fois la TVA récupérée, s'élève donc à 25 469,21 €**

**AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE**

**2<sup>ème</sup> TRANCHE**

Après avoir finalisé les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche sur l'arrière de la mairie, une deuxième et dernière tranche de travaux va débuter très prochainement pour procéder à l'aménagement devant la façade où se trouve l'entrée du public. L'aménagement va consister à mettre à niveau le devant de la mairie, refaire l'intérieur du four à pain de manière à le rendre fonctionnel, finaliser le cheminement PMR (personnes à mobilité réduite) et installer une pergola sur la façade.

La consultation des entreprises est terminée et l'analyse des offres est en cours. Les travaux devraient donc débuter assez rapidement. Un complément d'information sur les entreprises retenues et sur le montant des travaux sera communiqué dans un prochain bulletin Inf'Aujols.



**VOIRIE**

- **Point à temps** : au mois de juillet le point à temps (bouchage des trous et petites réfections de voirie) a été réalisé sur toutes les voies communautaires où cela s'avérait nécessaire afin de prolonger leur durée de vie.
- **Goudronnage** : Avec quelques mois de retard par rapport aux prévisions, le Chemin de Brunard a été goudronné. La dépense initiale de goudronnage incombe à la commune et ce chemin qui est maintenant en bon état de roulage sera transféré l'année prochaine dans la voirie communautaire.



**CRÉATION D'UN ESPACE DE JEUX POUR L'ÉCOLE**

Suite à la sollicitation des enseignantes qui souhaitent pouvoir profiter d'un espace naturel de jeux et d'activités pour les enfants, la municipalité a fait clôturer une partie du pré jouxtant l'école afin pour qu'ils puissent profiter d'un lieu sécurisé.

Il a fallu nettoyer et débroussailler tout le fond du pré, élaguer et enlever les branches mortes des frênes de l'école et réaliser une clôture. Un portail va permettre de continuer à accéder au matériel communal qui est stocké dans le garage attenant.

**Coût total de cet aménagement : 4 614,46 € TTC**



**CIRCULATION SUR LA DÉPARTEMENTALE D10**

Les contrôles de vitesse et différents tests (double chicanes et radar pédagogique) réalisés en mai-juin-juillet sur la départementale D10 ont donné satisfaction aux riverains.

Toutefois avant de prendre une décision définitive sur le mode de ralentissement à mettre en œuvre sur cette voie, les élus souhaitent attendre le résultat du diagnostic de village qui est en cours dans le cadre de « VILLAGE A-VENIR » et qui devrait permettre de trouver la meilleure solution.

**RESTAURATION DU CALVAIRE SUR LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES**

Suite à la convention signée avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration du calvaire situé sur la place de la salle des fêtes et à l'appel aux dons, la municipalité tient à remercier vivement toutes les personnes qui ont souscrit à cette collecte. Pour un montant de travaux de 5 490.00 €, il a été collecté à ce jour 2 000€.



La collecte n'est pas close et vous pouvez toujours faire un don, lequel ouvre droit à réduction d'impôt en vous connectant sur <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/calvaire-et-croix-daujols/101743>